



OFFRE D'EMPLOI

Officier au service de sécurité incendie (lieutenant)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur du service de sécurité incendie, la personne titulaire du poste de lieutenant assiste son supérieur dans la mise en œuvre des stratégies opérationnelles. Elle dirige les activités des pompiers sous sa responsabilité, en caserne comme sur le terrain, et veille à leur formation ainsi qu'à leur sécurité.

Elle participe à la gestion des ressources humaines et matérielles de la caserne, assure l'entretien du matériel d'extinction et du bâtiment, et veille à l'exécution des inspections préventives. Dans le cadre de sa mission de protection des citoyens, elle intervient pour combattre, éteindre et prévenir les incendies, ainsi que lors de toute autre situation où la vie ou les biens sont menacés.

À Radisson, le poste de lieutenant est à temps partiel, mais il pourra évoluer vers un poste à temps plein si la personne retenue possède des compétences complémentaires dans d'autres services municipaux, notamment au service des travaux publics.

LES DÉFIS À RELEVER

En matière de sécurité incendie

- Participer à la planification, à la préparation et à la réalisation des interventions d'urgence.
- Soutenir le directeur du SSI dans la gestion opérationnelle et administrative du service.
- Encadrer et accompagner les pompiers volontaires lors des interventions.
- Participer aux activités de prévention, d'inspection et de sensibilisation auprès de la population.
- Contribuer au maintien de l'état de préparation du matériel et des équipements d'incendie.
- Assurer une présence régulière aux pratiques et formations obligatoires.

Selon les compétences du candidat (possibilité de temps plein)

- Collaborer au service des travaux publics (ex. déneigement, collecte des ordures, voirie, entretien des infrastructures).
- Effectuer de l'entretien mécanique de base sur les véhicules et équipements municipaux.
- Apporter un soutien dans d'autres secteurs municipaux selon les besoins.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation et qualifications

- Formation de pompier 1 (exigée) ;
- Pompier 2 (un atout), possibilité de l'obtenir.
- Expérience en intervention incendie ou sécurité publique.
- Diplôme d'études secondaires (minimum).
- Attestations : autosauvetage, matières dangereuses – opérations, désincarcération, opérateur d'autopompe – un atout, ou volonté de les suivre.

- Premier répondant niveau 3 – un atout, ou engagement à l’obtenir dans les 12 mois suivant l’embauche.

Autres exigences/atouts :

- DEP en intervention en sécurité incendie, formation en sauvetage sur glace ou plan d’eau – des atouts.
- Expérience dans un service de sécurité incendie – un atout, mais toute expérience pertinente sera considérée.
- Certification RCR et premiers soins – exigée ou à obtenir.
- Permis de conduire valide (classe 4A) – exigé.
- Permis classe 3 et connaissances de base en mécanique – de très grands atouts.

Qualités recherchées :

- Leadership et esprit d’équipe.
- Jugement, rigueur et sens des responsabilités.
- Volonté de se former et de se perfectionner.
- Flexibilité et polyvalence pour contribuer à d’autres services municipaux au besoin.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Poste permanent à temps partiel, avec possibilité de temps plein.

Horaire : Selon les besoins opérationnels et disponibilités pour les interventions d’urgence.

Salaire : Selon l’expérience et la politique de gestion des ressources humaines de la Localité de Radisson.

Début : Le plus tôt possible.

Avantages sociaux compétitifs :

- Régime de retraite à prestations déterminées
- Assurances collectives
- Logement fourni
- Prime d’éloignement : 9 000 \$ / an (13 000 \$ avec personnes à charge)
- Formations continues
- Équilibre travail-vie personnelle

POUR POSTULEZ

Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation avant le 30 septembre 2025 à l’adresse suivante : dq@localiteradisson.com

NOTES IMPORTANTES

- Nous remercions toutes les personnes intéressées. Seules les personnes retenues seront contactées.
- La Localité de Radisson applique un programme d’accès à l’égalité en emploi.
- Le masculin est utilisé dans le seul but d’alléger le texte.
- La Localité s’engage à offrir un environnement inclusif, équitable et respectueux pour tous.

DATE LIMITE : 30 septembre 2025 ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible
--